

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2018/n°54/7.5/16-05/22

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	25	25

Date de la convocation : 27-04-2018

Date de l'affichage : 02-05-2018

OBJET :

SUBVENTIONS 2018

ASSOCIATIONS LOCALES

SEANCE DU 16 MAI 2018

L'an deux mille dix-huit,

Le SEIZE MAI à 17 h 30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

Présents : Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, Noémie CLAUDEL, Philippe CATHALA, Marielle NEPTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Olivier BERTRAND, Sabine ROUS, Christelle BERTINI, Nathalie THEODOSE, Cédric BONATO, Rachida BOUTEILLER, Alexandra BONNET, Guillaume BER, , Stéphane PIGNAN.

Absents ayant donné procuration : M. CHAREYRE à G. TRAUJLET

Absents : H. THELENE, F. LABARUSSIAS, A. JACINTO

Secrétaire de séance : A. MOLLUNA

- Rapporteur : Patricia VAN DER LINDE

Il est rappelé au conseil que le budget 2018 de la collectivité, approuvé le 7 Février 2018 prévoyait des crédits nécessaires à l'attribution des subventions aux associations locales, sans en détailler la répartition qui doit se faire après analyse des dossiers de demande présentés par chaque structure.

Il est proposé au conseil d'approuver la répartition de ces subventions selon les sommes présentées au tableau ci-dessous.

ASSOCIATIONS	SUBVENTION	ASSOCIATIONS	SUBVENTION
Sports		Humain	
Courir Club A.M.	250 €	APE Severin	1 650 €
Corps et Danses	900 €	APE Collège	800 €
Judo Club	1 900 €	APE Mat C. Gros Les péquelets	869 €
Badminton Loisir A. Mortes	200 €	MAM la Courte Echelle	200 €
Littoral Camargue Basket	4 500 €	APE Primaire C. Gros	Pas d'APE
Yoga Club	150 €	Les Bouts d'Choux	350 €
Karate Do	750 €	Lou Ventre Bleu	900 €
APPSG	700 €	Donneurs de sang	850 €
Country Danse For Ever	300 €	EFATA	600 €
USSA	11 500 €	ASAP	Pas de dossier
Gymnastique féminine	150 €	FNACA	600 €
Les Batons Verts	300 €	FNATH	Pas de dossier
Maintien en Forme	150 €	Les Chats Libres	400 €
Batucada	150 €		
Gym'Agine	200 €	Total	7 219 €
Du Temps pour Soi	250 €		
Aigues Mortes Handball	500 €		
Tennis Club	2 350 €		
Camargue Ski Passion	150 €		
Boule sportive	2 500 €		
Camargue volley	250 €		
Lézards Martiaux	200 €		
Gym danse Aigues-Mortes	100 €		
Madison Boxing Club	400 €		
Total	28 800 €		
Culture/Traditions			
Ceramic'art	750 €		
Cercle des Chasseurs	500 €		
Cercle Langue d'Oc	600 €		
Club Taurin Bona Per Forsa	200 €		
Createrre	300 €		
Ste Histoire et Archéologie	600 €		
Grand Ecran Pour Tous	3 400 €		
Gens de 14	350 €		
La Nouvelle Cigale	2 000 €		
Radio Delta FM	500 €		
Regards d'Aigues Mortes	600 €		
Chemins libres de Camargue	100 €		
La Ronde de mots	300 €		
Sté Chasseurs et Prop.AM	1 000 €		
Sur les pas de Saint-Louis	100 €		
Bourse princière d'AM	100 €		
Vieux Pistons	150 €		
Total	11 550 €		

Le conseil municipal est invité à délibérer

Michel LEBLANC, membre de la Sté de Chasse, ne participe pas au vote

Envoyé en préfecture le 17/05/2018

Reçu en préfecture le 17/05/2018

Affiché le 18/05/2018



ID : 030-213000037-20180516-DCM201854-DE

Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité :

- adopte la proposition.

Le Maire,
Pierre Maumejean



Envoyé en préfecture le 17/05/2018

Reçu en préfecture le 17/05/2018

Affiché le 18/05/2018



ID : 030-213000037-20180516-DCM201854-DE

